

Gagner la bataille de l'exportation avec les PME

Déclaration du groupe de la CFDT

S'interroger sur l'apport modeste, voire le recul des petites et moyennes entreprises dans les échanges de la France ne peut pas se concevoir en dehors du marché unique européen, c'est le cadre commun pour la majorité de nos échanges. Deux défis sont à relever : aider les PME à mieux tirer parti du marché unique, et aider celles qui le souhaitent à viser l'international.

L'avis aurait donc gagné à valoriser le potentiel créé par la Commission européenne pour approfondir le marché intérieur, qui demeure le terrain d'action privilégié des PME et qui peut s'étendre aux accords commerciaux approfondis avec les pays du voisinage oriental et méditerranéen.

Des évolutions récentes dans la mondialisation, comme l'extension de la concurrence, en particulier aux marchés publics, l'implantation des investissements, l'apparition du commerce électronique ou la complexité des chaînes de sous-traitance aboutissant à une explosion du « commerce des tâches », sont autant de phénomènes qui ont des incidences majeures sur les déséquilibres actuels du commerce extérieur français. Pour en mesurer les effets réels, il faudrait revoir les indicateurs d'évaluation des échanges, en les fondant sur la valeur ajoutée à chaque étape et sur un calcul de leur empreinte écologique.

L'avis se borne à développer des propositions sur l'accompagnement des PME, en se focalisant sur l'enchevêtrement des dispositifs actuels d'aide sans évaluation de leurs résultats ni de leur complémentarité. En réalité, les freins dans le développement des PME à l'international relèvent plus de leur taille, de leur insuffisant regroupement et de la gamme trop moyenne de l'offre et au final de la valeur des échanges.

Pour la CFDT, faute d'analyse préalable de cette nouvelle donne internationale, l'avis se limite à des préconisations pointues d'ordre technique, visant à mieux coordonner les instruments jugés performants. C'est utile mais reste insuffisant pour gagner la bataille de l'export. La mise en œuvre de ces recommandations dépendra de la volonté de ces organismes privés, publics ou consulaires d'unir leurs efforts pour plus d'efficacité mais aussi de l'organisation de filières associant les grands groupes et les PME dans une logique partenariale.

Cependant, pour la CFDT, le véritable nœud de la compétitivité pour une solution soutenable repose sur la compétitivité « hors-coût », même si on ne peut esquiver la question de l'impact du coût du travail dans certaines filières.

Une telle logique aboutirait à conforter les entreprises exportatrices et innovantes, comme le souligne le rapport conjoint adopté en juin 2011 par les organisations

patronales et des organisations syndicales, dont la CFDT, intitulé *Approche de la compétitivité française* et qui a marqué une évolution des mentalités sans prêter le flanc à un protectionnisme larvé. Relever ce défi suppose une politique industrielle misant sur la recherche et l'innovation, le développement des filières de pointe, la formation des salariés, et le développement d'une culture exportatrice par les chefs d'entreprise. Cela passe aussi par une coopération de tous les acteurs : entreprises, banques, territoires.

Pour la CFDT la responsabilité d'un État stratège devrait viser à repositionner à moyen terme l'offre productive et commerciale pour l'adapter au changement de trajectoire, vers une économie sobre en carbone et en ressources naturelles. C'est ce que préconise le groupe travailleurs du Comité économique et social européen sur la base de l'étude réalisée par Syndex pour une politique industrielle « bas carbone » comme voie de sortie de crise.

Cet avis demeure trop partiel, la réflexion doit cependant le prendre en compte pour le redéploiement des petites et moyennes entreprises dans une croissance durable avec une vision claire et juste des transitions.

La CFDT a voté l'avis.